

LA SOURCE

Tout près du lac filtre une source,
Entre deux pierres, dans un coin ;
Allègrement l'eau prend sa course
Comme pour s'en aller bien loin.

Elle murmure : Oh ! quelle joie !
Sous la terre il faisait si noir !
Maintenant ma rive verdoie,
Le ciel se mire à mon miroir.

Les myosotis aux fleurs bleues
Me disent : Ne m'oubliez pas !
Les libellules de leurs queues
M'égratignent dans leurs ébats.

A ma coupe l'oiseau s'abreuve ;
Qui sait ?—Après quelques détours
Peut-être deviendrai-je un fleuve
Baignant vallons, rochers et tours.

Je broderai de mon écume
Ponts de pierre, quais de granit,
E reportant le steamer qui fume
A l'Océan où tout finit.

Ainsi la jeune source jase,
Formant cent projets d'avenir ;
Comme l'eau qui bout dans un vase,
Son flot ne peut se contenir ;

Mais le berceau touche à la tombe ;
Le géant futur meurt petit :
Née à peine, la source tombe
Dans la grand lac qui l'engloutit !

THÉOPHILE GAUTIER.

UNION CATHOLIQUE ROMAINE DES CHEVALIERS DE
SAINT JEAN-BAPTISTE

(Suite et fin)



L'ANNÉE suivante (1886), profitant de la réunion des évêques en concile, à Québec, les chevaliers de Saint-Jean-Baptiste adressèrent, à S. E. le cardinal Taschereau, la supplique que nous reproduisons ci-dessous :

Supplique à S. E. Mgr E.-A. Taschereau, cardinal-archevêque de Québec, et à NN. SS. les évêques de la province ecclésiastique de Québec, réunis en concile. Eminence, Nos Seigneurs.

Humblement agenouillés à vos pieds, l'esprit et le cœur entièrement soumis d'avance à la décision que vous inspirera l'Esprit Saint, nous vous supplions de vouloir bien examiner de nouveau et discuter collectivement en votre qualité de Pères du Concile, notre projet de constitution de l'Union catholique romaine des chevaliers de Saint-Jean-Baptiste, tel que compris dans le brochure le *Vrai progrès par l'union des catholiques*, page 65 et suivantes, avec aussi tous les divers articles que contient la dite brochure, et qui expliquant avec détails l'intention des promoteurs soussignés, le but, le mécanisme et le fonctionnement de l'association projetée. Nous proposons respectueusement à votre particulière attention le programme du journal *Alliance*, pages 15 et suivantes ; l'extrait intitulé la "Presse et ses devoirs," pages 27, 28 et 29 ; la "Lettre à nos compatriotes," pages 21 et suivantes. Cette brochure nous a valu les félicitations et les encouragements de plusieurs évêques, et en l'offrant aujourd'hui à votre examen collectif, nous ne faisons qu'exécuter les conseils paternels qui nous ont été donnés, il y a plusieurs mois déjà, par Leurs Grands Nos Seigneurs l'archevêque de Québec et l'évêque de Chicoutimi.

L'objection la plus sérieuse qu'on nous ait opposée est que notre projet proposait une machine

si vaste qu'elle pourrait très facilement être détraquée. Or, voici qu'un fait consolant vient répondre pour nous à cette objection, c'est l'organisation commencée déjà par les campagnes des cercles Saint-Isidore. Ces cercles sont déjà au nombre de quarante-cinq dans la province de Québec. Nous croyons savoir qu'un projet de constitution générale, tendant à tenir ces cercles dans les liens d'une affiliation mutuelle, est présentement soumis à l'étude des pères du concile. Leur but et leur programme que nous avons pu lire dans les journaux, correspond complètement aux fins que les chevaliers de Saint-Jean-Baptiste se proposaient en voulant établir des commanderies dans les paroisses de la campagne. Comme nous tenons beaucoup moins au nom qu'à la chose, à la forme qu'au fond, l'organisation des cercles agricoles, et surtout leur affiliation par les liens d'une association générale, satisfait pleinement nos desirs. Nous allons donc enfin voir passer dans le domaine de la réalité, au moins pour les campagnes, le rêve que nous poursuivions sans relâche depuis trois ans.

Restent les villes. Ici encore, à Montréal surtout, un autre fait consolant est venu affaiblir l'objection susdite : c'est le fait de la fondation de la ligue du Sacré-Cœur, déjà établie dans les paroisses de Saint-Henri, du Sacré-Cœur, Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Joseph, d'Hochelaga. Le zèle infatigable du Rév. P. Hamon la propage aussi aux États-Unis où elle compte déjà des milliers de membres. Cette ligue, appelée à faire un si grand bien à la cause de la tempérance, tend aussi à la protection des intérêts matériels de ses membres. Nous lisons, en effet, dans la *Petite Revue du Tiers-Ordre et des intérêts du Cœur de Jésus*, publiée à Montréal, édition du mois de mai courant :

"Afin de resserrer les liens de fraternité qui nous unissent, et pour pratiquer la charité chrétienne, le Père directeur a suggéré d'établir en ville, dans chaque centre de la ligue, un bureau d'informations.

"Les ouvriers sans travail pourront y faire inscrire leurs noms ; et les négociants et les industriels envoyer à ce bureau leurs demandes d'employés. En donnant ainsi la préférence aux membres de la ligue, ils encourageraient les hommes à entrer dans notre société.

"C'est là une partie de notre programme. Néanmoins, nous croyons que la ligue du Sacré-Cœur de Jésus ne rend pas inutile pour les villes l'Union catholique romaine des chevaliers de Saint-Jean-Baptiste. Nous croyons qu'aux Chevaliers du travail condamnés à Rome il faut opposer la résistance des Chevaliers catholiques. L'organisation des Chevaliers de Saint-Jean-Baptiste embrasse tous les genres d'intérêts : elle veut faciliter davantage aux campagnes le marché des villes, prendre dans les villes mêmes des colons pour les forêts vierges : protéger par ses encouragements non-seulement les ouvriers astreints aux ouvrages manuels, mais encore les hommes de professions, les artistes, les littérateurs méritants. Elle veut, par le moyen des échanges des importations et des exportations, favoriser particulièrement l'industrie nationale catholique, le commerce national catholique, comme l'industrie catholique et le commerce catholique de l'étranger. Elle veut opérer un rapprochement, une sympathie mutuelle entre les catholiques sur tous les terrains d'affaires. La "Lettre à nos compatriotes," page 31 et suivantes de notre brochure le *Vrai progrès par l'union des catholiques*, décrit l'immense champ ouvert à l'action des Chevaliers de Saint-Jean-Baptiste.

"Si l'on reconnaît la nécessité des cercles agricoles pour instruire les cultivateurs, l'on doit reconnaître la nécessité des cercles d'ouvriers pour instruire les ouvriers. Or, nos commanderies seront ces cercles, des écoles où l'ouvrier apprendra les lois du travail, sera renseigné sur les difficultés techniques de nos travaux ; sera mis en garde contre les grèves, sera instruit sur ses devoirs d'époux, de père de famille, de serviteur, de citoyen. Souvent, tel et tel, que le caractère exclusivement religieux de la ligue du Sacré-Cœur ou d'une congrégation pieuse aura effrayé, viendra dans nos commanderies, y puisera des renseignements sains, y verra de salutaires et fortifiants exemples qui le feront rentrer en lui-même et l'amèneront à des

habitudes pieuses. Ainsi, de même que saint Jean-Baptiste, leur patron, a servi de précurseur au Seigneur Jésus, les Chevaliers de Saint-Jean-Baptiste prépareront les voies aux conférences de Saint-Vincent de Paul, aux congrégations de la Sainte-Vierge, à la ligue du Sacré-Cœur, et même au Tiers-Ordre, si hautement recommandé par le Souverain Pontife.

"Voilà nos humbles suggestions. Nous osons vous prier, vénérables Pères, de nous donner une réponse précise et définitive qui nous trace notre ligne de conduite, et nous dise si nous devons agir ou non. Quelle qu'elle soit, nous l'acceptons d'avance comme le décret infiniment adorable de l'Esprit Divin qui préside à la sagesse de vos délibérations. Veuillez nous permettre, cependant, de présenter aussi à votre examen le plus attentif le document ci-joint intitulé : "Déclaration de principes," et que nous considérons comme l'un des plus importants des documents que nous vous adressons. Nous en avons extrait la plus grande partie, textuellement ou à peu près, d'un ouvrage du R. P. Ludovic de Besoe, capucin français (*l'Association chrétienne des honnêtes gens sur le terrain des affaires*, ouvrage de 500 pages), dont nous vous présentons ainsi le trop court résumé

"Veuillez agréer, vénérables Pères, les hommages de notre soumission la plus fidèle, les promoteurs : Philippe Mason, Henri Howison, J. Chartrand, Joseph M. Beauchamp, Georges Laurent, F.-X.-E. Langevin-Lacroix, Edouard Contant, James Hoolahan."

Dans une lettre en date du 8 juin 1886, adressée à M. Philippe Marson, S. E. le cardinal accuse réception de la supplique de la manière suivante :

"Monsieur.—En réponse à votre lettre du 28 mai, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai mis sous les yeux des membres du concile la supplique que vous m'avez transmise concernant l'Union catholique romaine des chevaliers de Saint-Jean-Baptiste.

"Nos seigneurs les évêques n'en sont venus à aucune conclusion sur ce sujet.

"Votre tout dévoué en N. S. J.-C.,

A., Card.

"TASCHEREAU,
"Archev. de Québec."

Croyant voir que l'autorité religieuse se souciait peu de l'établissement de l'Union, ses promoteurs abandonnèrent leur projet de fondation et ne s'en occupèrent plus par la suite.

AMOUR



ÉTAIT vers le commencement de l'année 1868. Un jeune homme et une jeune fille étaient assis dans un beau grand salon, très somptueux.

La jeune fille, qui est fort jolie, joint à cela un air distingué et noble. C'est Mlle de Saint-Aimé, fille d'un des plus riches seigneurs du Canada.

Le jeune homme est aussi assez bien de sa personne, et sa figure énergique dénote un caractère prompt. Il descend d'une des meilleures familles canadiennes ; son père avait été un des chefs de l'insurrection de 1837 ; mais il n'était pas riche, et à sa mort ne laissa aucune fortune.

Depuis longtemps déjà, Mlle de Saint-Aimé et Gustave Davoignac s'aimaient, mais celui-ci n'avait jamais osé en parler au père de sa bien-aimée.

Le jour où je les introduis aux lecteurs, Gustave avait pris la résolution de lui en parler, et il était venu demander à celle qu'il aimait si elle l'approuvait. Vous pensez bien qu'elle y consentit de tout cœur. Mais ils n'étaient pas sans quelques appréhensions. M. de Saint-Aimé avait toujours dit qu'il ne marierait ses filles qu'à des seigneurs aussi riches que lui, et tous deux savaient que, quand il avait dit quelque chose, il était bien difficile de le faire changer d'idée.